

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 25 mars 2024

Délibération n°2024/087

Nombre de conseillers :

En exercice : 66 Présents : 49 Votants : 57 Pour : 57 Contre : 0 Abstention : 1

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 mars à 18h30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à Primarette sous la présidence de Madame Sylvie DEZARNAUD, Présidente de la Communauté de communes. La séance du Conseil communautaire est ouverte au public, et transmise en directe sur la chaîne Youtube de EBER dont le lien est disponible sur [www.entre-bievretrhone.fr](http://www.entre-bievretrhone.fr)

Date de convocation du Conseil :

- 12 mars 2024 pour le budget primitif
- 19 mars 2024 pour l'ensemble de l'ordre du jour

### MEMBRES PRESENTS :

AGNIN	Mr Christian MONTEYREMAR
ASSIEU	Mr Jean Michel SEGUI
AUBERIVES SUR VAREZE	Mr Jean Claude NOYER
BEAUREPAIRE	Mr Yannick PAQUE – Mme Béatrice MOULIN MARTIN – Mme Annie MONNERY
BELLEGARDE POUSSIEU	Mme Christelle GRANGEOT
BOUGE CHAMBALUD	Mr Sébastien ANDRE
CHANAS	Mr Jean Charles MALATRAIT – Mme Raymonde COULAUD
CHEYSSIEU	Mr Gilles BONNETON
CLONAS SUR VAREZE	Mr Régis VIALLATTE
COUR ET BUIS	Mr Jacques GARNIER
LE PEAGE DE ROUSSILLON	Mr André MONDANGE – Mme Delphine ALBUS – M Thierry DARBON – Mr Sébastien COURION
LES ROCHES DE CONDRIEU	Mme Isabelle DUGUA – Mr Jean François PAVONI
MONSTEROUX MILIEU	Mr Denis MERLIN
PACT	Mr Laurent ILTIS
PISIEU	Mr Jean Luc DURIEUX
POMMIER DE BEAUREPAIRE	Mr Michel PASCAL
PRIMARETTE	Mr Serge MERCIER
REVEL TOURDAN	Mme Sylvie DEZARNAUD
ROUSSILLON	Mr Robert DURANTON – Mr René PEY – Mme Josette BONNET – Mr Marc ROUSVOAL – Mme Marie Christine HAINAUD – Mr Gérard BOUSSARD – Mme Nathalie LIHOSSIER
SABLONS	Mr Laurent TEIL
SAINT BARTHELEMY	Mr Gérard BECT
SAINT CLAIR DU RHONE	Mme Sandrine LECOUTRE – Mr Olivier MERLIN
SAINT JULIEN DE L'HERMS	Mr Axel MONTEYREMAR
SAINT MAURICE L'EXIL	Mr Philippe GENTY – Mr Louis CORRADINI – Mme Christine RABIER – Mr Claude RULLIERE

SAINT PRIM  
SAINT ROMAIN DE SURIEU  
SALAISE SUR SANNE

SONNAY  
VERNIOZ

Mr Michel CROS  
Mr Robert MOUCHIROUD  
Mr Gilles VIAL – Mme Françoise BUNIAZET – Mme Dominique  
GIRAUD – Mr Xavier AZZOPARDI  
Mr Claude LHERMET  
Mr Jean Marc REY

**EXCUSES AVEC POUVOIR** : Mr Kénan SOLMAZ pouvoir à Mme Annie MONNERY – Mr Yann BERHAULT pouvoir à Mme Béatrice MOULIN MARTIN – Mme Véronique ROBERJOT pouvoir à Mr André MONDANGE – Mme Karelle OGIER pouvoir à Mr Denis MERLIN – Mme Nathalie MOREL pouvoir à Mr Laurent TEIL – Mr Denis CHAMBON pouvoir à Mr Gilles VIAL – Mr Frédéric DESSEIGNET pouvoir à Mme Sylvie DEZARNAUD – Mme Marie France LIBERO pouvoir à Mr Claude RULLIERE – Mme Aida CHOUGHANE pouvoir à Mr Louis CORRADINI

**EXCUSES** : Mr Jean Michel DOLPHIN – Mme Nelly CLARET – Mr Yann FLAMANT – Mme Elisabeth TYRODE – Mr Gabriel GIRARD – Mr Jean Paul IMBLOT – Mr Gilbert MANIN – Mr Bernard PERNOT – Mr Luc SATRE

Mr Robert DURANTON a été élu secrétaire de séance.

### **OBJET : Politique de la ville - subventions EBER 2024**

Chaque année, l'Etat et EBER lancent conjointement un appel à projets en direction des acteurs de la politique de la ville (associations, collectivités locales, bailleur social...) afin de mener des actions dans les différents domaines (emploi, éducation, santé, culture, sport, lien social, habitat et cadre de vie, etc.). Ces actions doivent bénéficier aux habitants des quartiers prioritaires, afin d'améliorer leurs conditions de vie, réduire les inégalités et garantir une égalité réelle d'accès aux droits.

Par ailleurs, en 2024, le périmètre du quartier « Vieux-Péage – Les Ayencins » s'est agrandi pour devenir le quartier « Vieux Péage – Les Ayencins – Bel air » avec l'intégration de Bel Air situé à Roussillon mais également l'extension du centre-ville du Péage de Roussillon en quartier prioritaire. Ainsi, les 2 quartiers prioritaires comptent désormais environ 3 400 habitants (2 650 en 2023).

Dans le cadre de la programmation politique de la ville 2024, 40 dossiers ont été reçus dont 19 nouvelles actions. Il est proposé d'approuver une enveloppe globale de 45 000 € au titre de la politique de la ville en 2024 et d'affecter une première tranche de 42 100 € pour 18 actions.

\*\*\*

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu les compétences de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône,
- Vu la délibération 2024-040 approuvant le nouveau contrat « Engagements Quartiers 2030 »,

Considérant l'intérêt des actions proposées dans le cadre du dispositif politique de la ville,  
Considérant les faits ci-dessus exposés,

**Le Conseil Communautaire,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A la majorité de ses membres,**

**APPROUVE** l'enveloppe globale 2024 de 45 000 € pour la politique de la ville,

**APPROUVE** le vote des subventions suivantes qui seront financées par les crédits du compte 65734 du BP 2024 :

- Commune du Péage de Roussillon : 8 000 €
- Commune de Roussillon : 4 500 €

**APPROUVE** le vote des subventions suivantes qui seront financées par les crédits du compte 6574 du BP 2024 :

- Centre Social du Roussillonnais : 8 500 €
- Ecole de la 2<sup>ème</sup> chance (E2C) : 7 000 €
- OSEZ : 2 000 €
- PASS-R'AILES : 2 600 €
- Prévenir : 2 000 €
- Rhodia Club Omnisport : 2 000 €
- Rhodia Club Loisirs Sports et Handicap : 2 000 €
- Syndic Actif : 1 500 €

**APPROUVE** le vote des subventions suivantes qui seront financées par les crédits du compte 65738 du BP 2024 :

- Chambre des métiers de l'Isère : 2 000 €

**AUTORISE** Madame la Présidente à signer tout document relatif à ce dossier,

**CHARGE** Madame la Présidente et Monsieur le Responsable du service de gestion comptable de Roussillon, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme  
La Présidente  
**Sylvie DEZARNAUD**